ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

valorisation des filières professionnelles

Question au Gouvernement n° 935

Texte de la question

VALORISATION DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Charrière, pour le groupe La République en marche.

Mme Sylvie Charrière. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, une société qui néglige sa jeunesse n'a pas d'avenir. Comment accepter que, chaque année, 100 000 jeunes sortent de notre système scolaire et universitaire sans diplôme, alors que, nous le savons, la meilleure garantie contre le chômage reste le diplôme ?

En effet, 48,4 % des jeunes sortis sans diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges sont au chômage. Et que dire des 1,3 million de jeunes, qu'on appelle les NEET – *neither in employment nor in education or training* –, qui ne sont ni en formation ni en emploi ? Taux tout aussi alarmant : 34 % des jeunes bacheliers professionnels sont au chômage sept mois après l'obtention de leur diplôme, alors que, paradoxalement, embellie économique aidant, de nombreuses entreprises peinent à trouver des jeunes.

En fait, nous sommes confrontés à de nombreuses problématiques : la voie professionnelle, scolaire ou par apprentissage, souffre d'une image dégradée ; si certaines voies professionnelles sont attractives, comme le bac professionnel gestion administration, elles n'insèrent pas ; d'autres voies, enfin, sont très « insérantes », comme les métiers de l'industrie, mais elles n'attirent pas.

Devant cette complexité, nous comprenons que les familles et les enseignants hésitent à choisir la voie professionnelle lors de la phase d'orientation. Pourtant, que de belles réussites ont été bâties grâce à cette voie ! La voie professionnelle, en axant sa pédagogie sur le faire pour apprendre, permet à de nombreux jeunes de retrouver un sens à leur scolarité.

Avec plus d'un jeune sur quatre au chômage, il est urgent de réagir. J'en appelle à la mobilisation générale ! Il est urgent que tous les acteurs concernés, État, branches et régions, se mobilisent et se concertent, pour actualiser les diplômes et organiser les passerelles entre les lycées et les CFA – les centres de formation d'apprentis –, mais aussi les entreprises, afin qu'elles prennent leur responsabilité sociétale de formation et de transmission des savoir-faire.

Pouvez-vous nous exposer, monsieur le ministre, les mesures que vous comptez mettre en place pour transformer la voie professionnelle et lui redonner la place qu'elle mérite, celle d'une orientation d'excellence qui permettra à nos jeunes de s'insérer ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale.* Madame Charrière, je vous remercie pour cette

question, portant sur un des sujets que je classe parmi les plus importants que j'aie à traiter. Dès que j'ai pris mes fonctions, j'ai annoncé que l'enseignement professionnel serait, après l'école primaire, ma deuxième priorité, pour toutes les raisons que vous venez d'exposer parfaitement.

Lundi dernier, j'ai annoncé la réforme de la voie professionnelle que nous avons élaborée, à la suite du rapport de la députée Céline Calvez et du chef cuisinier Régis Marcon, et après concertation avec les organisations syndicales et les régions. Cette réforme répondra aux enjeux que vous avez évoqués.

Premièrement, nous encouragerons l'attractivité, tout d'abord concrète et physique, de l'enseignement professionnel. Ainsi, chaque lycée professionnel fera désormais partie d'un campus et/ou d'un réseau thématique national, en lien avec les branches, ou d'un réseau thématique géographique, en lien avec les régions, afin d'offrir un large éventail de possibilités aux élèves. Les élèves auront envie d'aller dans ces campus, qui seront dotés d'espaces verts, d'équipements sportifs et d'internats. Dans un même lieu, il y aura donc le lycée professionnel, le centre d'apprentissage, l'incubateur d'entreprises et une partie d'université. Ces campus feront envie parce qu'ils seront des lieux d'interaction entre des acteurs différents liés à la vie économique et académique.

Deuxièmement, nous ferons évoluer les diplômes, dans un sens pragmatique, adapté au XXIe siècle, tenant compte de la révolution numérique et des enjeux de la transition écologique, laquelle transforme ou crée des métiers.

Troisièmement, nous ferons également évoluer la pédagogie, en tenant compte du savoir-faire splendide et recherché, à la française, de nos 50 000 professeurs de lycée professionnel, un savoir-faire qui va du concret à l'abstrait et est susceptible de mener à des réels métiers pour nos jeunes, qui trouveront ainsi un emploi. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Michel Fanget. Très bien !

Données clés

Auteur : Mme Sylvie Charrière
Circonscription : Seine-Saint-Denis (8e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 935
Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 mai 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mai 2018